FAMUYA WALE SO

Youssouf Tata Cissé et la responsabilité de l'héritage

Un hommage personnel

Il est des êtres dont la disparition laisse bien plus qu'une absence.

Ils nous laissent une responsabilité.

Youssouf Tata Cissé était de ceux-là.

J'ai connu en lui un savant d'une érudition extraordinaire, un homme profondément attaché à l'histoire et à l'héritage culturel du Mandé, un communicateur exceptionnel, et quelqu'un dont la générosité intellectuelle se prolongeait, au-delà des livres et des conférences, dans les échanges, les conseils et les encouragements. J'ai eu le privilège de l'écouter, de discuter avec lui, de recevoir ses conseils et de travailler à ses côtés lors du lancement de la Convergence Africaine pour le Renouveau (CARE) à Kurukan Fuga.

À sa disparition, j'ai écrit qu'il nous faudrait poursuivre sans lui, forts de l'immense héritage qu'il nous avait laissé. Ces mots exprimaient alors à la fois le chagrin et la gratitude. Au fil des années, pourtant, j'en suis venu à les comprendre autrement.

Un héritage ne se réduit pas à ce que l'on laisse derrière soi.

Hériter, ce n'est pas simplement recevoir. C'est devenir responsable de ce que l'on a reçu.

Cette responsabilité est peut-être la manière la plus juste, pour moi, d'honorer aujourd'hui la mémoire de Youssouf Tata Cissé.

Un homme qui savait écouter

On peut dire beaucoup de Youssouf Tata Cissé, historien, ethnologue, chercheur, enseignant, auteur et spécialiste des traditions orales africaines. Son œuvre publiée constitue une contribution extraordinaire à notre connaissance du Mandé et, plus largement, à la réappropriation intellectuelle de l'histoire ouest-africaine. Il a consacré une grande partie de sa vie professionnelle à découvrir, étudier, préserver et transmettre les savoirs portés par la tradition orale.

Mais il existe une autre manière de comprendre son œuvre.

Il écoutait.

Cela peut sembler modeste au regard des livres, des recherches, de l'enseignement et des travaux savants associés à son nom. Il n'en était rien.

Écouter sérieusement une tradition orale, c'est admettre que le savoir peut exister ailleurs que dans les lieux où la recherche moderne a traditionnellement appris à le chercher. Il peut résider dans la mémoire. Dans la langue. Dans le rituel. Dans les généalogies. Dans les récits transmis de génération en génération. Dans le savoir de personnes qui ne

possèdent aucun titre universitaire et n'ont peut-être jamais écrit de livre, mais qui portent en elles des fragments de la conscience historique d'une société.

Cissé l'avait compris.

Son long compagnonnage avec les traditionnistes, dont le célèbre Wa Kamissoko, ne relevait donc pas d'une simple collecte de récits. Il s'inscrivait dans une entreprise intellectuelle bien plus vaste : permettre aux savoirs préservés au sein des sociétés africaines de trouver leur place dans une recherche historique rigoureuse, sans exiger qu'ils renient d'abord la forme grâce à laquelle ils avaient survécu.

La collaboration avec Wa Kamissoko, qui a contribué à *La Grande geste du Mali*, illustre la portée de cette entreprise. Par une étude suivie des traditions du Mandé, Cissé a contribué à consigner des savoirs relatifs à l'organisation politique, aux acteurs historiques, aux structures sociales, à la formation de l'Empire du Mali et au monde dont ses institutions étaient issues.

Cela exigeait davantage qu'une transcription.

Cela exigeait une écoute rigoureuse.

Cela exigeait comparaison, questionnement, interprétation, traduction et discernement.

Et cela exigeait du respect, sans renoncement à l'esprit critique.

Cette distinction demeure importante aujourd'hui.

La réappropriation de l'histoire africaine ne saurait consister à accepter sans examen tout récit hérité au seul motif qu'il est africain. La tradition orale n'est pas plus soustraite au questionnement qu'une archive écrite. La mémoire peut préserver et éclairer ; elle peut aussi condenser les événements, mêler les époques, privilégier certains points de vue et se transformer au cours de sa transmission.

Le chercheur rigoureux a donc une double obligation : respecter la source et l'interroger.

C'est sur ce terrain difficile que se situait le travail de Cissé.

Rendre aux savoirs africains leur place dans la recherche rigoureuse

L'une des grandes conséquences intellectuelles du colonialisme ne fut pas seulement la domination politique des sociétés africaines. Ce fut aussi la dépossession de leur autorité sur l'interprétation de leur propre expérience historique.

L'Afrique avait une histoire, mais d'autres décidaient souvent de ce qui pouvait en constituer la preuve.

L'Afrique avait une expérience politique, mais les langages conceptuels à travers lesquels la pensée politique était étudiée venaient souvent d'ailleurs.

L'Afrique possédait des savoirs, mais une grande partie de ces savoirs demeurait en dehors des institutions qui conféraient sa légitimité au savoir moderne.

La réappropriation de la tradition orale avait donc des conséquences qui dépassaient largement l'ethnologie.

Elle soulevait une question fondamentale :

Qui détient l'autorité de produire des connaissances sur l'Afrique ?

La vie et l'œuvre de Cissé s'inscrivent dans le long effort africain pour répondre à cette question.

Sa contribution ne consistait pas à soutenir que les traditions historiques africaines devaient être acceptées parce qu'elles étaient africaines. Cela n'aurait fait que remplacer un préjugé intellectuel par un autre. Sa contribution la plus profonde fut d'affirmer, par la rigueur même de son travail, que les savoirs hérités de l'Afrique méritaient d'être étudiés en tenant compte des formes de preuve qui leur étaient propres.

Cette distinction est importante.

L'indépendance intellectuelle n'exige pas d'être à l'abri de la critique.

Elle exige l'égalité devant la critique.

Les sources historiques africaines ne doivent être ni écartées parce qu'elles ont été transmises oralement, ni soustraites à l'examen parce qu'elles appartiennent au patrimoine africain.

Elles doivent être étudiées. Elles doivent être comparées.

Elles doivent être débattues. Elles doivent être préservées.

Et là où subsiste l'incertitude, celle-ci doit être reconnue.

C'est ainsi que le savoir mûrit.

Kurukan Fuga et la complexité de l'héritage

Nulle part cette responsabilité n'apparaît plus clairement que dans les traditions associées au Mandé, à la Charte du Manden et à Kurukan Fuga.

Ces traditions ont acquis une importance considérable à notre époque. Elles nourrissent désormais les discussions sur la pensée politique africaine, la dignité humaine, l'organisation sociale, la liberté, la responsabilité, la gouvernance et la capacité historique des sociétés africaines à bâtir des institutions adaptées à leurs réalités.

Cissé a joué un rôle important en faisant entrer des éléments de cet héritage dans la recherche moderne.

Ses travaux sur les traditions des chasseurs et sa collaboration avec Jean-Louis Sagot-Duvauroux dans *La Charte du Mandé et autres traditions du Mali* ont contribué à rendre accessibles des traditions portant sur la valeur de la vie humaine, la responsabilité envers autrui, la liberté, l'opposition à l'asservissement et aux razzias esclavagistes, le travail, la famille et la communauté. Ses travaux ultérieurs sur la Charte du Manden ont prolongé cette entreprise intellectuelle.

Pourtant, l'une des leçons que nous devrions retenir de Cissé est que le respect de l'héritage ne doit pas en effacer la complexité.

Les traditions associées au Serment du Manden, aux confréries de chasseurs, à Soundiata et à Kurukan Fuga ne nous sont pas parvenues sous la forme d'un texte constitutionnel écrit unique, conservé jusqu'à nous, dont on pourrait suivre la transmission sans interruption sur huit siècles.

Il existe des traditions orales. Il existe des variantes.

Il existe différents dépositaires. Il existe différentes reconstitutions.

Il existe des désaccords entre chercheurs.

Il existe des questions de chronologie, d'attribution, de transcription, de traduction et d'interprétation.

Ces difficultés ne diminuent pas la valeur de l'héritage. Elles accroissent notre responsabilité à son égard.

Car si nous transformons l'histoire en mythologie pour la défendre, nous finissons par affaiblir l'héritage même que nous cherchons à protéger.

L'importance intellectuelle de Cissé ne devrait donc pas se mesurer au fait que chacune des interprétations associées à son œuvre devienne l'interprétation définitive.

Aucun chercheur rigoureux ne devrait être commémoré de cette manière.

La recherche progresse par la confrontation des arguments.

Ce qui importe, c'est qu'il a contribué à rendre accessible à l'examen un immense ensemble de savoirs hérités. Il a contribué à faire sortir les savoirs oraux africains des marges de la recherche historique pour les faire entrer dans des espaces où ils pouvaient être consignés, étudiés, discutés, préservés et transmis.

C'est une contribution durable.

L'homme dont je me souviens

Mon souvenir de Youssouf ne saurait toutefois se limiter à son œuvre savante.

Je me souviens de l'homme.

Il possédait une capacité extraordinaire à communiquer le savoir. Son érudition ne restait pas prisonnière du langage universitaire. Il savait captiver un auditoire, car on sentait que l'histoire n'était pas, pour lui, un ensemble de faits sans vie. Elle était vivante. Elle appartenait aux êtres humains. Et il était convaincu que le savoir prenait son sens dans la transmission.

Je voyais en lui ce que j'ai un jour appelé l'historien engagé.

Son engagement professionnel était indissociable d'un engagement social plus large. Étudiants, chercheurs, collègues et tous ceux qui le rencontraient lors de conférences ou d'échanges pouvaient trouver auprès de lui non seulement du savoir, mais aussi des encouragements.

J'ai eu la chance de compter parmi ceux qui ont reçu ces encouragements.

Sur le plan personnel, Youssouf fut pour moi une source d'inspiration. Il m'a donné des conseils qui ne m'ont jamais quitté. Le rencontrer fut un honneur. Travailler avec lui lors du lancement de CARE à Kurukan Fuga a donné à cette relation une place particulière dans mon propre parcours intellectuel.

Il est des conversations dont on ne comprend la portée que plus tard.

Sur le moment, on écoute.

On échange. On pose des questions.

On passe à la responsabilité suivante.

Des années plus tard, quelque chose revient — une phrase, une observation, une insistance, une manière d'aborder une question — et l'on découvre que la conversation n'a jamais vraiment pris fin.

C'est ainsi que je pense à Youssouf.

De la préservation à la responsabilité

Lorsque j'ai écrit sur lui après sa mort, j'ai rappelé sa détermination à nous encourager à sauvegarder notre histoire et à y apporter notre propre contribution. J'avais conclu qu'il nous faudrait poursuivre sans lui, forts de l'héritage qu'il nous avait laissé.

Aujourd'hui, j'ajouterais quelque chose.

Sauvegarder l'histoire n'est qu'un commencement.

Chaque génération reçoit un héritage qu'elle n'a pas créé.

La langue. La mémoire.

Les savoirs. Les institutions. Les valeurs.

Les accomplissements de l'histoire. Les blessures de l'histoire.

Les questions non résolues.

Le travail intellectuel de ceux qui nous ont précédés.

Mais l'héritage fait naître une tentation.

Nous pouvons en devenir les gardiens sans devenir des créateurs.

Nous pouvons préserver des textes sans poursuivre la recherche qui les a produits.

Nous pouvons célébrer de grands savants sans accepter la responsabilité que leur œuvre nous impose.

Nous pouvons citer nos ancêtres tout en refusant d'affronter les questions de notre temps.

Telle ne saurait être la finalité de l'héritage.

Le plus grand hommage à un prédécesseur intellectuel n'est pas la répétition.

C'est la poursuite de son œuvre. Et poursuivre exige du discernement.

Nous devons déterminer ce qui doit être préservé.

Ce qui doit être interrogé. Ce qui demande à être réinterprété.

Ce qui doit être corrigé. Ce qui doit être abandonné.

Ce qui peut être transmis à l'avenir. Et ce que notre propre génération doit y ajouter.

C'est là que l'héritage devient responsabilité.

Le passé ne doit pas devenir un refuge

L'Afrique a aujourd'hui de bonnes raisons de se réapproprier ses savoirs historiques.

Trop de choses ont été ignorées. Trop de choses ont été déformées.

Trop de choses ont été perdues. Trop de choses n'ont survécu que de manière précaire, parce que des individus et des communautés portaient des savoirs que les institutions n'avaient pas su préserver.

Il est donc nécessaire de retrouver cet héritage.

Mais la réappropriation de l'histoire comporte son propre danger.

Le passé peut devenir un refuge face à la difficulté de construire l'avenir.

Nous pouvons répondre à des siècles de marginalisation intellectuelle en cherchant à prouver que tout ce qui est contemporain existait déjà en Afrique.

Il faut résister à cette tentation.

L'Afrique n'a pas à prouver que chaque principe universel, chaque découverte scientifique, chaque innovation institutionnelle ou chaque concept philosophique a pris naissance quelque part sur le continent.

Sa dignité ne dépend pas de telles affirmations.

La dignité de l'Afrique réside en partie dans quelque chose de plus exigeant : sa capacité à participer pleinement à la production continue du savoir humain.

Cela exige de puiser confiance dans l'histoire sans en devenir prisonnier.

L'œuvre de Cissé nous aide à retrouver cette confiance, car elle nous rappelle que les sociétés africaines ont réfléchi sérieusement à la vie humaine, aux obligations sociales, à l'ordre politique, à la communauté, à la liberté, à l'autorité, au travail et à la coexistence bien avant l'apparition de l'État africain contemporain.

Mais la responsabilité de notre génération n'est pas d'en rester là.

Nos réalités sont différentes. Nos institutions sont différentes.

Nos connaissances se sont accrues dans certains domaines et appauvries dans d'autres.

Nos technologies auraient été inimaginables pour les générations précédentes.

Nos sociétés sont confrontées à l'urbanisation, aux transformations démographiques, au changement climatique, à l'intelligence artificielle, aux marchés mondiaux, à de nouvelles formes d'inégalité, à l'intégration continentale et à des défis politiques qu'aucune charte ancienne n'aurait pu prévoir.

L’héritage ne peut nous dispenser de l’obligation de penser.

Il devrait nous donner la confiance nécessaire pour le faire.

Retour à Kurukan Fuga

Mon propre retour à Kurukan Fuga, bien des années après ces premières expériences, a rendu cette responsabilité particulièrement tangible.

Les questions ont changé.

Moi aussi.

L’entreprise institutionnelle à travers laquelle je les aborde a changé elle aussi.

Ce qui avait commencé, il y a des années, comme une réflexion sur l’histoire, la culture, la gouvernance et les rapports entre savoirs hérités et institutions contemporaines s’est progressivement inscrit dans une recherche plus large sur la modernité politique de l’Afrique et sa capacité institutionnelle.

Revenir à l’héritage du Mandé n’a donc pas signifié y chercher des réponses toutes faites.

Cela a signifié revenir à une question.

Que doit une génération au savoir transmis par une autre ?

La réponse comporte, je crois, plusieurs dimensions.

Nous lui devons la préservation là où elle est nécessaire.

Nous lui devons l’honnêteté là où l’histoire demeure incertaine.

Nous lui devons la critique là où elle est justifiée.

Nous lui devons de la gratitude sans mythologie.

Nous lui devons une transmission sans déformation.

Et nous lui devons de poursuivre l’œuvre.

Cette dernière obligation est peut-être la plus exigeante.

Car poursuivre signifie qu’il nous faut, à un moment donné, cesser de nous demander seulement ce que pensaient nos prédécesseurs.

Nous devons nous demander ce que nous pensons.

Un héritage est un commencement

Youssouf Tata Cissé a consacré une part remarquable de sa vie à faire en sorte que les savoirs portés de génération en génération ne disparaissent pas sans laisser de trace dans les sources de l’histoire.

D’autres ont participé à ce travail avant lui, à ses côtés et après lui.

Les traditionnistes eux-mêmes ont porté la plus lourde charge de la transmission.

Les chercheurs ont contribué à préserver, interpréter, traduire, comparer et diffuser ce qu’ils avaient reçu.

Les institutions ont offert des lieux où une partie de ces savoirs pouvait survivre.

Les livres leur ont donné une autre forme de pérennité.

Mais aucune forme de préservation n’est définitive.

Chaque archive attend un autre lecteur.

Chaque livre attend un autre esprit.

Chaque héritage attend une autre génération.

Et chaque génération doit décider de ce qu’elle fera de ce qu’elle a reçu.

C’est pourquoi je reviens à la pensée par laquelle j’ai commencé :

Hériter, ce n’est pas simplement recevoir. C’est devenir responsable de ce que l’on a reçu.

Cette responsabilité ne nous demande pas de devenir Youssouf Tata Cissé.

La fidélité à sa mémoire n’exige pas non plus que nous approuvions chacune de ses interprétations.

Elle demande quelque chose de plus simple et de plus difficile à la fois.

Prendre le savoir au sérieux.

Écouter avant de parler.

Préserver ce qui mérite de l’être.

Interroger sans mépris. Être en désaccord sans effacer.

Ne pas laisser les savoirs hérités disparaître au seul motif que leurs dépositaires ne sont plus là.

Ne pas les transformer en mythologie au seul motif qu’on les aime.

Et ne pas recevoir un héritage sans y ajouter quelque chose qui mérite d’être transmis à ceux qui nous suivront.

Ce que nous transmettons

Il y a une tristesse particulière à perdre quelqu’un qui porte un savoir.

Une bibliothèque semble disparaître.

Les conversations deviennent impossibles. Les questions que l'on comptait poser ne peuvent plus l'être.

La voix s'est tue. Mais la transmission change le sens de la mort.

Quelque chose demeure.

Cela demeure dans les livres. Dans les enregistrements.

Chez les étudiants. Dans les institutions.

Dans les travaux d'autres chercheurs. Dans les souvenirs de ceux qui ont écouté.

Dans les questions semées dans des esprits plus jeunes.

Dans des parcours intellectuels dont on ne reconnaît parfois les débuts que des années plus tard.

Et parfois, cela demeure sous la forme d'une responsabilité.

Je reste reconnaissant que mon propre chemin ait croisé celui de Youssouf Tata Cissé.

Je me souviens du savant. Je me souviens du communicateur exceptionnel.

Je me souviens de l'homme qui possédait une immense connaissance de notre histoire et voulait que d'autres en comprennent la valeur.

Je me souviens de ses conseils.

Et je me souviens de la conviction qui accompagnait sa transmission du savoir : ceux qui reçoivent un héritage ont la responsabilité de le sauvegarder et d'y apporter leur propre contribution.

Des années plus tard, cette responsabilité apparaît plus clairement encore.

Nous honorons ceux qui nous ont précédés en veillant à ce que le cheminement intellectuel se poursuive après leur disparition, plutôt qu'en demeurant à jamais dans leur ombre.

Youssouf a fait sa part.

Il a écouté. Il a étudié. Il a interrogé.

Il a préservé. Il a enseigné. Il a transmis.

Ce qui demeure nous appartient.

Et un jour, ce que nous en aurons fait appartiendra à d'autres.

Telle est la responsabilité de l'héritage.

En hommage respectueux à la mémoire de Youssouf Tata Cissé.

Cheick Boucadry Traore